



**Dossier de candidature « Stand »**  
**Village des solutions**  
**Journées de la transition écologique**  
**et de l'économie circulaire**  
**17 & 18 décembre 2019**

**Organisme candidat :**

**A envoyer par mail avant le 25 octobre 2019 à**

[dgiabiconi@maregionsud.fr](mailto:dgiabiconi@maregionsud.fr)

[algoy@maregionsud.fr](mailto:algoy@maregionsud.fr)

[helene.rizzotti@ea-ecoentreprises.com](mailto:helene.rizzotti@ea-ecoentreprises.com)

[cristina.casian@ea-ecoentreprises.com](mailto:cristina.casian@ea-ecoentreprises.com)

Envoi électronique du dossier de candidature	25 octobre 2019 minuit
Sélection des candidatures et information des candidats retenus	15 novembre 2019

Changement climatique, réduction des déchets, sobriété énergétique...les entreprises de notre région ont leur part à accomplir et des opportunités économiques à saisir ! Pour atteindre les objectifs que fixe son Plan climat, la Région Sud organise, avec ses partenaires, les journées de la transition écologique et de l'économie circulaire.

Cet événement, organisé les 17 et 18 décembre 2019 dans les locaux de l'Hôtel de Région, réunira plusieurs centaines d'acteurs économiques. Ces journées auront pour ambition de faire découvrir les enjeux et les solutions locales de la transition écologique et de l'économie

circulaire aux entrepreneurs et aux territoires de la région, ainsi qu'aux partenaires du projet Interreg MED « BLUEISLANDS », de permettre des rencontres entre partenaires et de valoriser les savoir-faire régionaux sur cette thématique. Elles traiteront de façon intégrée la thématique des enjeux spécifiques forts de la gestion des déchets en milieu touristique, en lien notamment avec le programme Zéro déchet plastique et le projet BLUEISLANDS<sup>1</sup> (journée 1), représenté par le cluster Ea-écoentreprises<sup>2</sup> en Région Sud et les questions relatives à la transition écologique et à l'économie circulaire des entreprises (journée 2).

L'événement aura également pour ambition de rendre visible, à travers **un village des solutions**, les initiatives de notre région, innovantes ou éprouvées et performantes et de favoriser des rencontres B to B.

L'objectif du village des solutions est de faire découvrir aux entreprises et aux territoires les nouveaux modèles et les solutions de la transition économique et écologique mises en œuvre sur notre territoire.

Ce « village des solutions » sera constitué **d'une trentaine de stands** tenus par des exposants développant de solutions<sup>3</sup> ou de démarches collectives innovantes en matière de transition écologique. Ceux-ci seront retenus dans le cadre du présent appel à manifestation d'intérêt (AMI) et auront vocation à couvrir tout le spectre des solutions de la transition écologique (écoconception recyclage, efficacité énergétique, économie de la fonctionnalité, économie collaborative, écologie industrielle et territoriale responsabilité sociale des entreprises...). Afin de dynamiser le « village des solutions », un espace sera aménagé au cœur de celui-ci, représentant la place du village, et sera dédié à la présentation, sous forme de pitches, de solutions.

A l'issue de l'événement, un catalogue des exposants sera élaboré par les services de la Région et permettra de dresser une première cartographie régionale des apporteurs de solutions en matière de transition écologique.

---

<sup>1</sup> Blue Islands est un projet axé sur la gestion efficace des déchets dans les grandes îles touristiques de Méditerranée. Le projet, financé par le programme européen Interreg Med, réunit 14 partenaires, dont 9 îles de Méditerranée, de 8 pays différents (Chypre, Grèce, Croatie, Italie, France, Belgique, Espagne et Malte). Dans le cadre de ses activités, le projet prévoit d'organiser un événement transnational pour présenter des initiatives innovantes en matière de gestion des déchets, événement organisé en partenariat avec la Région Sud et Éa éco-entreprises. Pour plus d'informations sur le projet : <https://blueislands.interreg-med.eu>.

<sup>2</sup> Éa éco-entreprises est un réseau d'entreprises de la Région Sud ayant toutes pour point commun de développer des innovations limitant l'impact sur l'environnement. Avec son approche multi-métier – de l'énergie aux déchets, en passant par la biodiversité, l'aménagement durable ou encore l'économie circulaire – Éa éco-entreprises met ces structures en relation et les accompagne dans le développement de leurs projets afin de favoriser leur croissance et la création d'emplois.

<sup>3</sup> Une solution est une activité, produit ou service contribuant à la transition écologique.

## 1. PRESENTATION DE L'APPEL A CANDIDATURE

Afin de sélectionner les exposants du « village des solutions », la Région lance un appel à candidatures. Les candidatures peuvent être le fait d'un organisme individuel ou associer plusieurs acteurs. Les stands permettent de rendre visible :

- Une ou plusieurs solutions relevant de l'économie circulaire
- Une démarche collective relevant de l'économie circulaire

### Critères d'éligibilité :

- Organismes éligibles : entreprises, réseaux économiques (associations d'entreprises, pôles de compétitivité, réseaux de l'économie circulaire...), acteurs de l'accompagnement des entreprises (notamment création et financement), organisations publiques (établissements de l'enseignement supérieur, collectivités...).
- Les organismes candidats devront avoir leur siège ou un établissement en Provence-Alpes-Côte d'Azur (si le siège est situé en dehors de la région, la solution ou la démarche collective présentée devra être mise en œuvre par un établissement basé sur le territoire régional).
- L'appel à manifestation d'intérêt sera également ouvert aux porteurs de projets implantés dans un des territoires impliqués dans le projet Blue Islands

### Critères de sélection :

- Pertinence de la solution apportée ou de la démarche collective mise en œuvre au regard de son impact sur la transition écologique
- Caractère innovant de la solution ou de la démarche collective.
- Modalités de présentation sur le stand (pédagogie, caractère innovant ou surprenant...)

Les propositions de stand impliquant plusieurs partenaires seront privilégiées

## 2. IDENTIFICATION DU CANDIDAT

Dans le cas d'une candidature collective chaque membre du collectif doit remplir individuellement cette fiche de présentation.

<i>Raison sociale :</i>	
<i>Statut juridique :</i>	
<i>Site internet :</i>	
<i>Adresse complète du siège social :</i>	
<i>Adresse de l'établissement concerné par le projet :</i>	
<i>Personne représentant la structure :</i>	
Qualité (présidence, direction, ...) :	
Nom :	
<i>Personne responsable du suivi technique :</i>	
Nom :	
Téléphone :	
Adresse électronique :	
<b>Pour les entreprises :</b>	
<i>Code NAF :</i>	
<i>Type d'entreprise (partenaire, autonome ou liée) :</i>	
<i>Date de création :</i>	
<i>Activité principale :</i>	
<i>Forme juridique (SAS, SARL, SCOP, SCIC...)</i>	
<b>Pour les associations :</b>	
<i>Date de création :</i>	
<i>Activité principale :</i>	
<i>Agrément :</i>	
<i>Reconnue d'utilité publique (oui/non) :</i>	
<b>Pour les organismes publics :</b>	
<i>Nom :</i>	
<i>Siège :</i>	
<i>Type (commune, EPCI, Université ...) :</i>	

*Présentation du candidat (activités, CA ...) :*

### 3. MODALITES D'OCCUPATION DU STAND

#### 1. Choix de la modalité (individuelle ou collective) d'occupation du stand :

- Stand individuel
- Stand collectif (plusieurs entreprises, réseaux...)

#### 2. Choix du créneau d'occupation du stand :

Les journées se déroulent les 17 et 18 décembre, choisissez en fonction des solutions que vous proposez le créneau le mieux adapté :

- 17 décembre - cette journée est dédiée à la thématique de la prévention et gestion des déchets en méditerranée (focus déchets plastiques), sur les outils de mobilisation des citoyens, et sur les solutions de valorisation reproductible à petite échelle
- 18 décembre – cette journée a pour ambition de faire découvrir les solutions de la transition écologique et de l'économie circulaire aux acteurs économiques
- 17 & 18 décembre

En fonction du nombre de candidatures et des aspects de l'économie circulaire qu'elles cibleront, une modalité d'occupation du stand (collective ou individuelle) et un créneau différent de ceux choisis dans votre candidature pourront vous être proposés. Cette condition a pour objet d'optimiser du point de vue des participants l'ergonomie du village des solutions.

### 4. PRESENTATION DE LA SOLUTION OU DE LA DÉMARCHE EXPOSÉE -SUR LE STAND

#### Présentation de la solution / démarche (10 lignes maximum):

« Ma solution ou ma démarche en un coup d'œil »

**Tableau à compléter :**

Pertinence de la solution apportée ou de la démarche collective mise en œuvre au regard de son impact sur la transition écologique – bénéfiques en matière de transition écologique	
Caractère innovant de la solution ou de la démarche collective.	
Modalités de présentation sur le stand (pédagogie, caractère innovant ou surprenant...)	

La solution a-t-elle été testée ? commercialisée ? A quel stade de son déploiement en êtes-vous ?

Sur quel(s) aspect(s) de la transition écologique et de l'économie circulaire souhaitez-vous communiquer sur votre stand ?

- Recyclage des déchets
- Extraction/exploitation et achats durables
- Ecoconception
- Ecologie Industrielle et territoriale
- Economie de la fonctionnalité
- Allongement de la durée d'usage/réemploi
- Consommation responsable/collaborative

- Autre :

Comment prenez-vous en compte la Responsabilité sociétale dans votre activité ? (5 lignes maximum)

Supports et éléments de communication utilisés sur le stand :

- Affiches
- Vidéos
- Installation/démonstration...
- Animation
- Autre :

Informations complémentaires :

Eléments logistiques : les stands sont composés d'une table (dimensions 140/80), de deux chaises et d'un branchement électrique, des grilles caddies peuvent également être mises à disposition des exposants (merci de préciser dans votre candidature si vous souhaitez disposer de grilles caddies).

Horaires de montage (7h-9h) et de démontage (à partir de 18h)